

énsa-v
école nationale supérieure
d'architecture de versailles



MASTER 2 PROFESSIONNEL

JARDINS HISTORIQUES, PATRIMOINE ET PAYSAGE

Année universitaire 2008-2009



Carl Theodor Sorensen, Plan and elevation of the Musical Garden 1954. Sepia ink and watercolour on 410x596mm. Private collection.

Renseignements

Ecole nationale supérieure
d'architecture de Versailles
5 avenue de Sceaux, 78000 Versailles
Elisabeth Von Knechten
Tél : 01 39 07 40 93
elisabeth.von-knechten@versailles.archi.fr

Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
UFR Histoire de l'art et d'archéologie
3 rue Michelet, 75006 PARIS
Denis Gardenet
Tél : 01 53 73 70 93
gardenet@univ-paris1.fr

Un domaine d'intervention original et complexe

Depuis le courant des années quatre-vingt, l'intérêt pour la connaissance, la conservation, la programmation ou la restauration des jardins historiques et des paysages culturels ne cesse de croître dans les pays occidentaux. Cela se fait aussi bien auprès d'un public de plus en plus large que dans la conscience des responsables politiques et des acteurs de l'urbanisme, tant au niveau national, que régional et local. Ce patrimoine spécifique et sa place dans les territoires métropolitains doivent être appréhendés dans toute leur complexité selon trois registres fondamentaux. Ceux-ci relèvent de l'histoire culturelle, des techniques et des savoir-faire, enfin d'un corpus juridique, en pleine évolution. Jardins et paysages, formes de création qui conjuguent nature et culture, ne relèvent pas de la conception traditionnelle d'un patrimoine pensé comme immuable. Ils mettent en œuvre des matériaux vivants, des processus naturels, des pratiques humaines changeantes et possèdent donc une dimension transitoire.

Penser et organiser leur continuité constitue donc un enjeu difficile pour lequel il est nécessaire d'accumuler des expériences et de construire de nouvelles approches. La demande d'intervention en matière de jardins historiques et de paysages culturels invite à réfléchir sur la permanence des structures significatives de l'espace, à comprendre les processus évolutifs qui en produisent les formes, à explorer les ruptures et les continuités que l'histoire impose à l'espace anthropisé.

Depuis quelques années, cette formation développe une réflexion sur la grande dimension, l'identité territoriale et le rapport entre infrastructures, patrimoine et paysage. L'épistémologie même du paysage tout comme le développement durable et ses enjeux socioculturels et politiques sont ainsi au cœur de ses préoccupations, et font chaque année l'objet d'un séminaire particulier.

De nouveaux professionnels à former

Au moment où s'affirme, partout, un intérêt de plus en plus vif pour le patrimoine des parcs et jardins, pour les paysages culturels ainsi que pour le traitement des espaces publics en étroite relation avec des problématiques patrimoniales, il est nécessaire de former les futurs acteurs capables d'intervenir sur des lieux à protéger, à conserver et à mettre en valeur selon une perspective dynamique. Peu de professionnels ou futurs professionnels sont formés à ces pratiques. Cet enseignement doit donc ouvrir aux emplois proposés par les différents services de l'Etat et des collectivités locales, les associations préoccupées de questions et de gestion patrimoniales, les agences et bureaux d'études d'architectes, de paysagistes et d'ingénieurs. Il doit permettre aux futurs professionnels libéraux d'être mieux à même de résoudre les problèmes qui leur sont posés. Il est aussi ouvert à tous ceux qui cherchent à approfondir leurs connaissances dans ce domaine spécifique dans le but de développer une démarche professionnelle originale.

Objectifs de la formation

En premier lieu :

- Former au travail pluridisciplinaire,
- Apporter des connaissances permettant d'acquérir un langage commun et spécifique,
- Lier les connaissances historiques, théoriques et pratiques à un travail de terrain,
- Inscire le patrimoine paysager dans les problématiques des territoires contemporains (espaces publics, infrastructures, identités locales).

En deuxième lieu :

- Situer les connaissances dans le contexte européen,
- Susciter des rencontres et des débats, confronter nos travaux à ceux de nos interlocuteurs étrangers.

Double cursus

Dans le cadre d'un parcours de double cursus (Master en architecture et Master spécialisé), les étudiants des écoles d'architecture se voient proposer un accompagnement particulier permettant de combiner en synergie différents modules dans les deux cursus. Les semestres qui composent ce bi-cursus totalisent chacun entre 20 et 40 ECTS au maximum.

Programme et organisation de la formation

L'enseignement se déroule sur une année et se compose d'un enseignement théorique (cours et séminaires), d'un voyage d'étude à l'étranger, de visites de terrain et d'un enseignement pratique sous forme de travaux dirigés (obligatoires), stages, de travaux personnels encadrés ou de travaux encadrés sur contrat d'étude ou convention de partenariat.

Cours : les cours sont répartis sur l'année au rythme de deux jours par quinzaine en fin de semaine. Les enseignements sont obligatoires. Ils commenceront au début d'octobre et seront évalués en juin. Ils porteront sur :

- Histoire des parcs et jardins, historiographie, analyse critique.
- Histoire de l'art, de l'architecture et de l'urbanisme.
- Politique et droit de la protection et de la conservation du patrimoine vivant.
- Stratégies et techniques d'intervention liées au projet de restauration dans le patrimoine paysager.
- Recherche et interprétation des sources, lectures et méthodes.
- Pratique linguistique.

Séminaires : certains enseignements sont regroupés au cours de trois semaines intensives réparties sur l'année, dites de séminaire, dont les contenus thématiques se renouvellent chaque année. Ils peuvent être coorganisés en relation avec des partenaires du Master et se tenir dans les régions ou à l'étranger.

Travaux dirigés : tout au long de l'année, les étudiants devront participer à des travaux dirigés collectifs sur le terrain.

Voyage d'étude : un voyage d'étude d'une semaine est organisé chaque année à l'étranger pour découvrir des patrimoines spécifiques et aussi échanger des expériences pratiques.

Evaluation de l'enseignement

- Examens écrits sur les différentes disciplines enseignées,
- Evaluation des travaux dirigés (contrôle continu),
- Travaux de fin d'étude : travaux sur contrats d'étude ou mémoire ou rapport de stage.

Diplômes

Des travaux de fin d'étude pourront être mis en œuvre, soit dans le cadre de contrats d'étude menés en groupe, soit sous forme d'un mémoire personnel ou d'un rapport de stage. Les travaux sur contrats et les mémoires de fin d'étude seront présentés en novembre.

Responsabilité pédagogique

Georges Farhat

Responsabilité scientifique

Monique Mosser et Christine Mengin.

Equipe pédagogique

Marie-Hélène Bénétière, Hervé Brunon, Sabine Cartuyvels, Georges Farhat, Philippe Guttinger, Denis Mirallié, Monique Mosser, Richard Sabatier.

Intervenants permanents

Pierre Aversenq, François Béguin, Bernadette Blanchon, Karen Bowie, Hervé Brunon, Jérôme Buridant, Jean-François Cabestan, Gabriel Chauvel, Che Bing Chiu, Catherine Chomarar-Ruiz, Gérard Chouquer, Alain Demangeon, Christophe Drenou, Françoise Dubost, Marc Jeanson, Bertrand Le Boudec, Bernadette Lizet, Philippe Nys, Gilles Polizzi, Daniel Rabreau, Marc Rumelhart, Reine Vogel, Evelyne Volpe.

Commission scientifique d'orientation

Ce comité est composé de responsables de la Direction de l'architecture et du patrimoine : sous-direction de la qualité des espaces et de l'architecture et sous-direction des formations, des métiers et de la recherche architecturale et urbaine ; de l'UFR 03 de l'Université de Paris I ; de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles, des écoles françaises associées et des responsables scientifiques de la formation.

Partenaires associés à la formation

Carmen Añon Feliú (Madrid), Serge Briffaud (Bordeaux), Catherine Chomarat-Ruiz (ENSP), DAPA (SDMHEP), Centre de recherche du château de Versailles, Conseil général de l'Essonne, Conseil général du Val d'Oise, Alain Dumerin, Peter Goodchild (York), Fondazione Benetton studi ricerche (Trévis), Institut pour le développement forestier, Association Edouard André, GHAMU.

Ecoles, centres de recherche et universités associés

L'Ecole nationale supérieure du paysage (Versailles), l'Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux ; les Universités de Madrid, Grenade, Rome, Turin, York ; le C.N.R.S. (UMR 8150) Centre André Chastel/Paris ; l'EHESS, Centre d'histoire et de théorie des arts ; le Muséum national d'histoire naturelle (Paris).

Recrutement des candidats

Cette formation peut accueillir chaque année 25 étudiants. Elle est ouverte aux étudiants de niveau Master 1 (acquis) et aux diplômés des différentes disciplines qui peuvent être associées au travail sur le paysage : architecture, paysage, génie civil et rural (ingénieurs agronomes, forestiers, horticoles), histoire, histoire de l'art, géographie, urbanisme, philosophie, etc. Par ailleurs, cette formation s'ouvre aux étudiants des écoles d'architecture souhaitant effectuer un double cursus. En outre, elle s'adresse aux personnels des diverses administrations ou

associations concernées (Etat, collectivités territoriales, CAUE, etc.) possédant un niveau équivalent.

Les étudiants étrangers ayant un diplôme de niveau comparable peuvent prétendre suivre cet enseignement.

Quelques professionnels non diplômés pourront être admis à cette formation après examen de leur dossier par une commission d'habilitation *ad hoc*.

Inscriptions

Le dossier de candidature est constitué :

- d'un imprimé de candidature, à demander au secrétariat du Master,
- d'un curriculum vitae,
- d'une copie du diplôme permettant de postuler à la formation,
- d'une lettre de candidature avec exposé des motivations.
- de deux lettres de recommandation.

Ce dossier devra parvenir à l'**Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles** (5 avenue de Sceaux BP674 78006 VERSAILLES CEDEX) le **1^{er} août 2008** au plus tard. Il sera examiné par une commission qui auditionnera ensuite les candidats sélectionnés (entretien et présentation de travaux personnels).